



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 22 décembre 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 15 septembre 2008

France

Le Marais audomarois



Date d'inscription	15 septembre 2008
Site numéro	1835
Coordonnées	50°46'53"N 02°15'38"E
Superficie	3 726,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le marais audomarois est une construction de la nature et de l'homme. Le patient travail des générations successives a composé un espace unique et original dans lequel l'homme et la nature cohabitent. Le paysage se compose de lègres et de watergangs pour le marais communal, de rivières larges et tortueuses pour le marais ouest, des fosses de tourbages pour le Romelaëre et la Canarderie, des prairies humides de la cuvette ou encore des prairies et étangs des marais du Warland, du Chapitre et de la Musardière.

Les connaissances sur le marais ne sont pas très anciennes, et c'est à partir des années 1970 que la valeur naturaliste du marais ne cesse de grandir au fur et à mesure des études qui y sont menées.

S'il fallait choisir 10 espèces à enjeu sur le marais parmi les 1800 dénombrées à ce jour, il s'agirait probablement des suivantes : le Butor étoilé, le Blongios nain, le Phragmite des joncs, le Stratiote faux aloès, le Murin des marais, la Planorbe naine, la Bouvière, le Brochet, l'Utriculaire vulgaire, l'Aeschne isocèle.

Le marais est bel et bien un réservoir de biodiversité, notoire et méconnu à la fois.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	KILHOFFER
Institution/agence	Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
Adresse postale	Maison du Parc BP 22 62142 LE WAST FRANCE
Courriel	mkilhoffer@parc-opale.fr
Téléphone	+33 21 87 90 90
Fax	+33 21 38 92 10

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2013
Jusqu'à l'année	2014

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Le Marais audomarois
---	----------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR Non précédente?

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Les limites définies pour le territoire du marais sont celles du périmètre de la 7ème section de Wateringues [c'est-à-dire 3726 hectares de terre et d'eau (BARIETY & CHER 2002 ; BIGOT 2007)]. Il correspond à l'ensemble des parcelles reprises en tant que « terres basses » (niveau d'imposition le plus élevé versé à l'association forcée de propriétaires appelée 7ème section de wateringues). Ces terres sont les terres les plus basses de la cuvette audomaroise et composent le marais Audomarois. Ce périmètre a fait l'objet d'un consensus local en 2008 lors de l'élaboration du dossier de candidature du Marais Audomarois au label Ramsar.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Hauts-de-France
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Saint-Omer

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le marais audomarois est le dernier marais maraîcher de France. Le marais, par son système de Wateringues, casiers hydrauliques, et ouvrages de drainage permet d'assurer un relatif contrôle des variations de niveaux d'eau. En période de crues, il joue un rôle essentiel dans la maîtrise des risques d'inondations vers le delta.

Autres services écosystémiques fournis

On compte 56000 habitants dans les communes qui composent le marais dont une centaine de familles qui résident sur des îles. Ces habitants utilisent des bateaux afin de retourner sur la terre ferme et de pouvoir se rendre sur leur lieu de travail. En France il s'agit d'un exemple unique de marais cultivé et habité depuis plusieurs siècles.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

La flore aquatique du marais audomarois représente 1/3 de la flore aquatique française et 50% de la flore aquatique du Nord et du Pas-de-Calais, on y trouve des espèces inféodées aux zones humides comme le Stratiote faux-aloès (Stratiotes aloides), et le Potamot des alpes (Potamogeton alpinus). A ce jour ce sont près de 400 espèces de plantes qui ont été inventoriées dont 38 bénéficient d'un statut légal de protection.

Les communautés de passereaux paludicoles depuis 1995 ont révélé des densités parmi les plus importantes d'Europe.

Le marais audomarois présente la particularité d'être resté en liaison directe avec le canal de Neufossé. Celui-ci est à son tour en lien avec la mer du Nord. L'importance du réseau hydrographique permet aux poissons de trouver toutes les conditions nécessaires à leur reproduction. Dans le Nord de la France et plus largement, ces conditions ne sont que très rarement réunies. Le Brochet (Esox lucius) par exemple se reproduit de façon certaine et régulière sur le marais. Cela n'est plus le cas dans un grand nombre de zones humides voisines. Le Stratiotes faux-aloès trouve ici ses plus belles populations au niveau national avec plus de 112 000 pieds fleuris identifiés en 2011 (pour rappel 80 000 pieds en 2006).

Parmi les 13 espèces de chauves-souris recensées, le Murin des marais est régulièrement observé en période de reproduction, il s'agit de la chauve-souris la plus rare de France. La seule colonie française de reproduction a d'ailleurs été identifiée en 2013 à proximité immédiate du marais.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Il est très difficile d'évaluer le nombre d'individus d'une sous-espèce, espèces ou familles de poissons indigènes. Mais on constate une grande diversité d'espèces de poissons (26 espèces) présentes dans le marais à différents stades de leur cycle de vie, certains habitats comme les phragmitaies constituent une zone de refuge, d'alimentation ou encore de frai pour des espèces comme la Bouvière (Rhodeus sericeus), la Lamproie fluviatile (Lampetra fluviatilis), l'Anguille (Anguilla anguilla), le Brochet.

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

L'importance et la diversité du réseau de canaux (plus de 700km) sont très favorables à une grande diversité de poissons. Ces derniers y trouvent toutes les conditions de vie entre le frai, l'alevinage, l'élevage et le refuge à l'état adulte. L'entretien du réseau de canaux ne peut être réalisé que progressivement et fait l'objet d'un plan de gestion, en cours de validation, déposé en 2013. Il prévoit l'entretien annuel de 6,2 à 11,2 km de rivière. La diversité du réseau hydrographique (largeur / longueur et profondeur), le degré d'entretien hétérogène créé des conditions écologiques variées. Ainsi, les 26 espèces de poissons trouvent ici un territoire accueillant et favorable.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Cicuta virosa</i> 	Ciguë vireuse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale Exceptionnelle Statut CR	Dernière station "féconde" dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais
<i>Lathyrus palustris</i> 	Gesse Des Marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale Très Rare Statut VU	Espèce palustre en forte régression à l'échelle nationale
<i>Ranunculus lingua</i> 	Grande Douve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale Assez Rare Statut VU	Espèce palustre en forte régression à l'échelle nationale
<i>Sum latifolium</i> 	Berte à larges feuilles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale Rare Statut NT	Espèce palustre en forte régression à l'échelle nationale
<i>Stellaria palustris</i> 	Stellaire des marais	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge régionale Assez Rare Statut NT	Espèce palustre en forte régression à l'échelle nationale
<i>Stratiotes aloides</i> 	Stratiote faux-aloès	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Espèce Exceptionnelle Statut Non applicable	Une des plus belles populations nationales avec plus de 112000 pieds fleuris en 2011 Plante qui ne se maintient plus que dans l'Audomarois pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Héritage fragile de la nature et du travail des hommes, le marais audomarois est constitué d'une mosaïque complexe d'habitats aquatiques et palustres originaux et diversifiés. Les watergangs de la partie occidentale du marais, alimentés par des eaux calcaires peu polluées, montrent une diversité en hydrophytes tout à fait remarquable (environ 1/3 des espèces de la flore aquatique nationale). Quelques espèces en voie de disparition dans la région et, pour certaines en régression à l'échelle nationale, sont ainsi présentes ; la plus symbolique est le Stratiote faux-aloès (*Stratiotes aloides*), naturalisé depuis très longtemps dans le marais.

Le marais audomarois constitue un milieu d'une grande richesse biologique, et les données fongiques ne viennent pas contredire cette évaluation. Une étude (2006) a permis de dénombrer (426) espèces de champignons.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i> 	Phragmite aquatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 1 de la Directive Oiseaux Liste Rouge Nationale Statut VU	Halte de migration
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> 	Phragmite des joncs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC	Site de reproduction

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	 <i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC	Halte de migration post-nuptiale
CHORDATA/AVES	 <i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut VU Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut VU	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC	Liste rouge régionale
CHORDATA/AVES	 <i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut VU	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut NT	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut CR	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut EN Annexe 1 de la directive Oiseaux	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinoïde	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut EN	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Zone de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	200				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC	Colonie nicheuse au sein de la Réserve Naturelle Nationale des Étangs du Romelaère
CHORDATA/AVES	 <i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut VU Annexe 1 de la directive Oiseaux	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut NT	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut VU Annexe 2 de la directive Oiseaux	Site de reproduction
CHORDATA/AVES	 <i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 2 de la directive Oiseaux	Site de reproduction
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				CR 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge des poissons d'eau douce de France Statut CR	Présente à différents stades de son cycle de vie
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Cobitis taenia</i>	Loche de rivière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge des poissons d'eau douce de France Statut VU Annexe 2 de la directive Habitats	Espèce autochtone
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge des poissons d'eau douce de France Statut DD Annexe 2 de la directive Habitats	Site de reproduction
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i>	Brochet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge des poissons d'eau douce de France Statut VU	Site de reproduction certain et régulier

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie fluviatile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge des poissons d'eau douce de France Statut VU	Présente à différents stades de son cycle de vie
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus sericeus</i>	Bouvière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge des poissons d'eau douce de France Statut LC	Présente à différents stades de son cycle de vie
Autres																		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Myotis dasycneme</i>	Murin des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut NA Annexe 4 de la directive Habitats	Espèce observée en période de reproduction. La seule colonie française de reproduction a été identifiée en 2013 à proximité immédiate du marais
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 4 de la directive Habitats	Site de chasse
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 4 de la directive Habitats	Colonies de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 4 de la directive Habitats	Colonies de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut NT Annexe 4 de la directive Habitats	Site de chasse
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut NT Annexe 4 de la directive Habitats	Site de chasse
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 4 de la directive Habitats	Colonies de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC ●●● ●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste Rouge Nationale Statut LC Annexe 4 de la directive Habitats	Site de chasse

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

L'intérêt ornithologique du marais audomarois repose sur l'identification depuis les années 1980 de (239) espèces observées au moins une fois dont la Cisticole des joncs observée en 2016 et le Busard cendré pour la 1ère mention. 113 sont réputées pour être reproductrices de façon régulière (chiffres de 2016, PNRCMO). Parmi les espèces les plus remarquables figurent le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - 3 à 4 chanteurs, le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)... Les communautés de passereaux paludicoles sont diversifiées avec 9 espèces reproductrices dont la Locustelle luscinioides (*Locustella luscinioides*) (5 à 10 chanteurs) ou la Gorgebleue à miroir bleue (*Luscinia svecica svecica*) (environ 30 mâles chanteurs). Enfin, les études depuis 1995 lors de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles a permis d'établir le rôle important des roselières, mégaphorbiaies et prairies humides du marais audomarois comme étape migratoire. 125 migrateurs fréquentent le marais, soit pour s'y reproduire, soit pour hiverner, soit simplement en halte.

Mammifères : 48 espèces dont 13 de chiroptères dont l'espèce la plus rare de France (Murin des marais) contacté de juin à septembre sur son site de chasse (La cuvette de Clairmarais).

Mollusques : 21 espèces terrestres, 20 espèces aquatiques, et une espèce mondialement menacée : *Vertigo moulinsiana*

Poissons : 26 espèces de poissons ont été recensées sur le marais pour 34 espèces de poissons autochtones présentes sur le bassin Artois Picardie.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Herbier flottant à Nénuphar jaune et Nymphéa blanc	<input type="checkbox"/>	<i>Nymphaea alba</i> , <i>Nymphaea lutea</i> espèces prioritaires	
Végétation à Sagittaire flèche-d'eau et Rubanier simple	<input type="checkbox"/>	<i>Sagittaria sagittifolia</i> , <i>Sparganium simplex</i> espèces prioritaires	
Cariçaises à Laïche raide, paniculée, faux-souchet	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Carex paniculata</i> espèce prioritaire	
Aulnaie à Cirse maraîcher	<input type="checkbox"/>	<i>Cirsium oleraceum</i> espèce prioritaire	
6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Filipendula ulmaria</i> , <i>Calystegia sepium</i> , <i>Epilobium hirsutum</i> espèces prioritaires	Habitat d'intérêt communautaire, tome 3 Habitats humides - directive
9160-2 - Chênaies-charmaies subatlantiques à Primevère élevée	<input type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire, tome 1 Habitats forestiers - directive
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> * et <i>Fraxinus excelsior</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Alnus glutinosa</i> espèce prioritaire	Habitat d'intérêt communautaire, tome 1 Habitats forestiers - directive "Habitats-Faune-Flore"
Saulaie arbustive eutrophile à Saule cendré	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Salix cinerea</i> espèce prioritaire	
Fourré marécageux à Saule cendré et Aulne glutineux	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Salix cinerea</i> , <i>Alnus glutinosa</i> espèces prioritaires	
Roselière à Scirpe des lacs, à Phragmite commun et Mirelle douce-amère*	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Phragmites australis</i> espèce prioritaire	
7230 - Tourbières basses alcalines	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> , <i>Juncus subnodulosus</i> espèces prioritaires	Habitat d'intérêt communautaire, tome 3 Habitats humides - directive
3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthique à <i>Chara</i> sp.	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Chara</i> sp. espèce prioritaire	Habitat d'intérêt communautaire, tome 3 Habitats humides - directive
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Nymphaea alba</i> , <i>Hydrocharis morsus-ranae</i> espèce prioritaire	Habitat d'intérêt communautaire, tome 3 Habitats humides - directive

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le marais est une zone riche en habitats naturels diversifiés, abritant une grande diversité d'espèces (faune, flore, fonge). Les principaux milieux naturels sont des roselières, des mégaphorbiaies, des bois tourbeux, des prairies, des fossés et des rivières. On y trouve une grande variété de flore, notamment de la végétation aquatique (jonc fleuri *Butomus umbellatus*, la grande douve *Ranunculus lingua*, la fougère des marais *Thelypteris palustris*) mais également de la végétation subaquatique et flottante. Ces différents types d'habitats permettent également à de nombreuses espèces d'oiseaux de se reproduire, de se nourrir et de se reposer.

Principaux intérêts phytocœnotiques :

- exceptionnel groupement relique à Aloès d'eau [*Hydrocharitoides morsus-ranae*-*Stratiotetum aloidis*] typique des eaux claires de la tourbe. Cet habitat aquatique rare en France est certainement le plus original et l'un des plus remarquables habitats d'intérêt communautaire du site ;
- grands herbiers aquatiques à Potamot luisant (*Potamogeton lucens*...);
- voiles flottants du lemno trisulcaee-Sprirodeletum polyrhizae... ;
- Mégaphorbiaie tourbeuse mésotrophe du Lathyro palustris-Lysimachietum vulgaris,...

Enfin, il faut signaler les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) qui sont des habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers	watergangs	2		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents	Romelaère	4		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes		3		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes		3		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
2: Étangs		2		
3: Terres irriguées		4		
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		3		
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles	watergangs	1		Représentatif

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Grandes cultures	345
jardins espaces de loisirs	300
Espaces urbanisés	317

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
<i>Fallopia multiflora ciliinervis</i>	Renouée du Japon	Potentiellement	Aucun changement
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce de Caucase	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine géante	Potentiellement	Aucun changement

4.3.2 - Espèces animales

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Orconectes limosus</i>	Ecrevisse américaine	Actuellement (impacts mineurs)	inconnu
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	rat musqué	Actuellement (impacts majeurs)	augmentation
CHORDATA/REPTILIA	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Tortue de Floride	Potentiellement	inconnu

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfc: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été frais)

On se trouve dans une tendance Atlantique, avec des hivers peu froids et des étés sans grandes chaleurs. Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 4 et 18°C, la pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 800 mm, avec un maximum automnal caractéristique du climat océanique. Les précipitations sont fréquentes et généralement de faible densité (pluies fines). Ces quarante dernières années la pluviométrie tout comme les températures moyennes semblent avoir augmenté, ainsi en 2012 ce sont plus de 1000 mm de précipitations qui ont été enregistrées sur les stations météorologiques locales. Les précipitations d'automne, d'hiver et de printemps tombent en général sous forme de pluies fines et régulières, au contraire des pluies estivales, plus courtes, plus intenses et à tendance orageuse.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Bassin versant de l'Aa

4.4.3 - Sol

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le Bassin versant du marais audomarois comprend 2 parties : La partie Est a une superficie de 84 km² et une élévation de 2 et 70 m, la partie Ouest, quant à elle, a une superficie de 138km² pour une élévation comprise entre 2 et 180m. Sur sa partie Est, le bassin versant est constitué d'argile alors que la partie ouest est à dominance crayeuse. Ces différentes formations sont recouvertes de limons et colluvions ainsi que d'alluvions de fond de vallée.
Tous les 5 ans, le Parc réalise une cartographie de l'utilisation des sols du marais.
Ce suivi permet de voir l'évolution des pratiques agricoles, le taux d'urbanisation, la surface en prairie etc.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	augmentation
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	inconnu

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Afin de maintenir un niveau d'eau constant dans le marais, un réseau de fossés et des ouvrages de drainage, ont été mis en place au fil des siècles. Mais cela n'est pas toujours suffisant pour empêcher les inondations en cas de crues importantes. La fréquentation par de nombreux bateaux dans les canaux favorise l'érosion des berges, aussi, il est nécessaire en de nombreux endroits de procéder à l'entretien des berges. La présence actuelle de l'eau dans le marais est tout d'abord symbole d'héritage du travail accompli par les moines il y a des siècles. Mais aujourd'hui l'eau est vécue autant comme une contrainte en période de crue que comme un bienfait en période sèche. Elle est nécessaire au maraîchage, à l'élevage, à la pêche et à la chasse mais également pour des activités de loisirs et de tourisme. Parallèlement, elle est subie en hiver lors des crues qui, si elles sont tardives ou précoces, peuvent causer des dommages aux cultures. L'alimentation en eau potable est assurée par des captages situés sur un axe allant de Tilques à Houlle et Moulle à l'ouest du marais.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

L'ensemble du marais Audomarois est recouvert par des formations quaternaires telles que la tourbe, l'argile. A l'Est, le marais est bordé par des collines d'argile de Flandre intérieure, tandis qu'à l'Ouest la frontière du marais est marquée par la retombée crayeuse de l'Artois.

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

La totalité de la surface du marais ne bénéficie pas d'un suivi de la qualité de l'eau. La quantité des éléments dissous ou des nutriments en suspension dans l'eau est inconnue.
Des données existent sur certains secteurs notamment sur la Réserve Naturelle Nationale des Étangs du Romelaère où un point DCE existe et est suivi par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, et le secteur du marais ouest et de la Houle où se situe l'usine de collecte et de dépollution des eaux usées de Suez-Lyonnais des Eaux.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont fortement peuplés et urbanisés. La densité moyenne atteint plus de 320 habitants/km². Les espaces naturels y sont donc ici plus rares qu'ailleurs d'autant que la région est fortement industrialisée. La zone humide s'étendait à l'origine au delta de l'Aa (soit plus de 130 000 ha) qui est aujourd'hui entièrement cultivé et qui possède une population de 400 000 habitants. Le régime de la propriété est généralement privé sauf sur le littoral où le Conservatoire du Littoral et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais mènent une action forte d'acquisition et de préservation. Le marais audomarois est un peu une enclave entre un important bassin versant, un delta de 100 000 ha, les retombées crayeuses de l'Artois à l'Ouest et la fin des monts de Flandre au Nord. Dans la région voisine, l'occupation du sol est à forte dominance agricole puis forestière, et espaces artificialisés.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Substance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour industrie	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Faible

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Élevé
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Matériel génétique pour la préservation des variétés locales légumières

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

Citations dans la littérature publiée

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

L'élevage en marais pratiqué sur les zones de marais qualifiées historiquement de « impraticables » constitue une activité traditionnelle permettant de conserver un patrimoine naturel remarquable. Pratiquées de façon traditionnelle, ces pratiques agricoles sont le meilleur garant du devenir des populations d'orchidées, de Bécassines des marais, de vanneaux huppés ou du bon déroulement de la migration du Phragmite aquatique.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les 700 km de canaux (rivières wateringues et watergangs) ont entièrement été creusés de mains d'homme. Sans un entretien régulier, les premiers canaux qui ont été réalisés vers 1100 se combleraient. La présence d'1/3 de la flore aquatique française est très intimement liée à ces actions d'entretien régulières qui préservent les qualités de ces canaux.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Le maintien d'un niveau d'eau minimum est nécessaire à la préservation de la zone humide. Sans lui la tourbe s'oxyde et provoque des atterrissements. La présence d'une population de rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et la menace de voir la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) ou la Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) s'installer nécessitent une vigilance de tous les jours par les différents acteurs et gestionnaires de la zone humide.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le marais audomarois offre une richesse biologique et patrimoniale de premier ordre. Le groupe de travail "marais" du Parc naturel régional et de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, créé en 2001, a élaboré et mené à terme deux documents d'objectifs collectifs pour la sauvegarde du marais audomarois. Le second, pour la période 2008-2013, comportait 8 orientations et 36 mesures et visait à développer une politique paysagère et touristique forte sur le marais, entretenir, restaurer et maîtriser l'évolution de l'occupation du sol. En 2013, initié et soutenu par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la DREAL (au titre du Feder), le Parc a rédigé, pour 12 ans, un Contrat de marais, traduction opérationnelle de l'ambition collective pour le marais Audomarois. Inspiré des méthodes de travail utilisées pour les contrats de baie ou de rivière, le Contrat de marais synthétise les projets et missions animés par l'ensemble des acteurs sur le marais audomarois. Il intègre les grandes orientations du SDAGE Artois-Picardie, du SAGE audomarois, de Natura 2000, de la charte du Parc, des politiques d'intervention des départements et du Conservatoire du Littoral et des projets menés par les partenaires locaux et régionaux.

4.6 - Processus écologiques

(ECD) Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes	Pâturage, prédation, dégradation des habitats et impacts sur des espèces du Rat musqué...
(ECD) Aspects notables concernant la dispersion des plantes et des animaux	Présence d'axes de dispersion des espèces : voie ferrée et canal à grand gabarit
(ECD) Aspects notables concernant la migration	Site important pour la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles
(ECD) Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique	Pressions anthropiques fortes : besoin en eau pour l'industrie, la consommation d'eau potable, pression touristique et artificialisation des sols, maîtrise des niveaux d'eau...

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Les acteurs sont :

- le Département du Nord, dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles,
- le Département du Pas-de-Calais, dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles et pour la Réserve Naturelle Nationale des étangs du Romelaère,
- le Conservatoire du Littoral, dans le cadre de l'extension de compétences aux zones humides permise par la loi DTR de 2005,
- le Conservatoire d'Espaces Naturels Nord-Pas de Calais (convention de gestion, acquisition et gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Schoubrouck),
- la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer,
- les communes,
- les propriétaires privés (à plus de 90%)

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Luc BARBIER, responsable de la mission Marais audomarois

Adresse postale:

Maison du Parc
BP 22
62142 LE WAST

Adresse de courriel:

info@parc-opale.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tourisme et zones de loisirs	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	augmentation
Logement et zones urbaines		Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Canalisation et régulation des cours d'eau	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Extraction d'eau		Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses		Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Plantations bois et pâte à papier		Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	diminution	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Routes et voies ferrées	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation
Voies maritimes			<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déchets solides et ordures	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tempêtes et crues	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Les facteurs défavorables affectant les caractéristiques écologiques du marais sont très majoritairement d'origines anthropiques. L'abandon de l'agriculture traditionnelle (maraîchage et élevage) « libère » des espaces sans nouvelles vocations autres que celles voulues par les propriétaires. Les difficultés d'accès au marais rendent plus difficile une mise en valeur agricole d'autant que les aides apportées ne compensent pas, dans la majorité des cas, les manques à gagner. Ainsi, selon un recensement général agricole (2010) les exploitations agricoles sans repreneurs se multiplient et près de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans. Parmi les atteintes discrètes ou sournoises, mais qui altèrent durablement la zone humide, nous trouvons la création de plans d'eau pour la chasse et la pêche, les plantations et particulièrement celles d'espèces exogènes, l'artificialisation des berges notamment sur de grands linéaires et avec des matériaux inadaptés ou interdits (traverses SNCF de réforme, tôle fibrociment, résidus de haut-fourneaux...) ou encore l'arrivée ou la construction, illégale toutefois dans la majorité de cas, de résidences de loisirs (caravanes, mobil-home, chalets...)

L'apparition d'espèces invasives comme le Rat musqué dans les années 1950, ou l'introduction de la Tortue de Floride qui se développent aux dépens des espèces indigènes constituent une menace pour le marais. La présence, dans les départements voisins, d'espèces telles que le Ragondin (*Myocastor coypus*) ou encore de l'Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) sont autant de menaces qui pèsent sur le marais et qui nécessitent une veille écologique de tous les instants.

La situation du marais à la jonction d'un important bassin versant (222 km²) et d'un delta cultivé et habité constitue une menace. En effet, toute l'eau en provenance de l'Aa doit impérativement transiter par le marais. En période critique, le marais sert de zone de régulation des crues serti entre son bassin versant et son delta. Le marais est situé à une côte moyenne de 2m22NGF. Il est encore, à sa sortie, à plus de 30 km de la mer, l'évacuation des eaux est donc quelque chose de complexe, particulièrement lors d'évènements pluvieux intenses. Les modifications attendues par l'élévation des températures affecteront certainement le marais, qui devra recevoir plus d'eau et peut-être servir de bassin de rétention en cas d'incursion marine ou d'impossibilité d'évacuation des eaux à la mer.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Réserve de biosphère du marais audomarois	https://www.mab-france.org/fr/biosphere/reserve-de-biosphere-du-marais-audomarois//	entièrement

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	ZPS - FR3112003 "Marais Audomarois", directive "Oiseaux"	http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Reseau-des-sites-Natura-2000-terrestre-s-et-mixtes	partiellement
UE Natura 2000	ZSC - FR3100495 "Prairies, marais tourbeux, forêt et bois de la cuvette audomaroise et ses versants", Directive "Habitats-Faune-Flore"	http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Reseau-des-sites-Natura-2000-terrestre-s-et-mixtes	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
National reserve	Etangs du Romelaëre		partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

Ia Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Partiellement appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Partiellement appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Oiseaux	Appliqué
Communautés animales	Proposé
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Proposé

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

ALFA., 2006 - Plan de gestion des sites inscrits du « marais Audomarois et des étangs du Romelaëre et du marais de Booneghem », PNR Caps et Marais d'Opale. 73p..

ALFA., 2003 – Dossier de classement en Réserve Naturelle de la Réserve Naturelle Volontaire du Romelaëre. 129p..

ALFA., AIRELLE., 2013 – Marais Audomarois, territoire de la Septième section de Wateringues, Plan de Gestion des voies d'eau et des berges du marais Audomarois, 7ème section des Wateringues

ARNAUD D. et al., 2006 – Le marais Audomarois, au fil de l'eau entre Flandre et Artois. Punch éditions. 96 p..

AUDRSO., 2012 – Approche Environnementale de l'Urbanisme « pour un éco-marais partagé et habité » ;

BARBIER L., 1997 – Les friches, les mégaphorbiaies et roselières du marais Audomarois, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. 18p..

BARBIER L. et F. MULET., 2003 – Le marais Audomarois : regards d'enfants, visions d'avenir... Parc naturel régional des caps et Marais d'Opale. 51 p..

BARBIER L., 2007 – Guide technique pour l'entretien des milieux naturels dans les zones humides. Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. 71 p..

BARBIER L. (coord.), 2008 – dossier de candidature du marais Audomarois au titre de la convention de Ramsar

BIGOT B., 2007 – Marais Audomarois : état des lieux de l'occupation du sol - comparaison 2002/2007. Parc naturel des Caps et Marais d'Opale. 57p..

Cahiers d'habitats Natura2000, 2002 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 3 – Habitats humides. 457p..

CENIER A., 2014 – Suivi du Blongios nain et des espèces indicatrices du marais Audomarois, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, 61p..

COHEZ V., 1995 – Les libellules de la Cuvette de Saint-Omer, PNR Caps et Marais d'Opale. 43p..

Collectif., 1994 – Les Zones humides-Rapport d'évaluation, Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques. 391p..

Collectif, 2006 – séminaire Blongios Nain (22, 23 et 24 juin 2005 à Clairmarais / Parc naturel régional des caps et Marais d'Opale). Alauda 74 (1), 2006 (41-188).

Collectif 2013 – le contrat de Marais 2014-2025 : Une nouvelle ambition collective pour le Marais Audomarois. 38 p..

Collectif 2013 – charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Département du Pas de Calais, 2014 – Schéma Directeur Agri-Environnemental du Marais Audomarois (phase 1, 2 et 3 et cartes de synthèse)

EMERIT M. & J.CI. LEDOUX., 1999 – Contribution à l'étude du peuplement d'araignées et d'opilions de quatre formations naturelles du Nord de la France

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



paysage du marais (Carl PETEROLFF, 2013)



moulin et gestion hydraulique (Carl PETEROLFF, 2013)



les maisons sur les îles (Carl PETEROLFF, 2013)



vol de cygnes au dessus d'une rivière (SARAH MONNET, 2015)



Saules têtards sous la neige (ALBERT MILLOT, 2013)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2008-09-15